

# FICHE DE POSTE

## CHARGE-E DE MISSION APPUI A LA STRUCTURATION DES PARCOURS DE SANTE

### FONCTION

Chargé-e de mission

### REGROUPEMENT METIER

Infirmier-ière Diplomé-e d'Etat ou classement par assimilation

### SERVICE

Dispositif d'Appui à la Coordination (DAC 28)

### PRÉSENTATION DU SERVICE



**APPUI SANTE 28 porte le Dispositif d'Appui à la Coordination d'Eure-et-Loir (DAC 28).**

Afin de contribuer à ce que toute personne bénéficie d'un parcours de santé adapté à ses besoins, le DAC répond à 2 missions :

- **L' appui aux parcours de santé individuels :**

- information, orientation des professionnels de santé, sociaux et médico-sociaux ;

- appui à la coordination des parcours de santé que les professionnels estiment complexes (coordination simple, coordination complexe, coordination renforcée) ;

- accompagnement des personnes dans le cadre de coordination simple, renforcée et complexe.

- **L'appui à la structuration des parcours de santé :**

- promotion des dispositifs du territoire ;

- contribution au diagnostic territorial partagé ;

- mise en œuvre d'actions de structuration des parcours (outils partagés, protocoles communs, échange de pratiques, sensibilisation/formation, etc.)

### DESCRIPTION OPÉRATIONNELLE DU POSTE

**Le Dispositif d'Appui à la Coordination ayant une mission d'appui à la structuration des parcours de santé et d'animation territoriale, le-la chargé-e de mission, sous la responsabilité directe du-de la directeur-riche, contribue à la transformation de l'offre du territoire en vue d'améliorer/fluidifier/sécuriser les parcours de santé. Il/elle est en charge de la gestion de projet, de la coordination locale avec les acteurs du territoire au service des parcours et du projet du DAC 28.**

Dans ce cadre, il-elle :

**Contribue à la mise en œuvre et au déploiement du DAC 28 :**

- établit des partenariats avec les acteurs incontournables dans la prise en charge des parcours de soins ;
- organise une articulation avec les dispositifs existants sur le territoire ;
- présente le DAC 28 auprès des professionnels médicaux, sociaux et médico-sociaux et dans les instances, réunions, comités professionnels.

**Accompagne les démarches de structuration et de fluidification des parcours de santé sur le territoire :**

- accompagne l'élaboration de protocoles et d'outils partagés pour le repérage, l'évaluation, l'orientation et le suivi des parcours de santé complexes ;
- contribue au renforcement du lien entre la ville et l'hôpital ;
- promeut les outils e-santé.
- structure l'observation de la santé et de l'offre de soin afin d'alimenter les réflexions territoriales avec les partenaires du territoire et de la région
- élabore, suit, accompagne, coordonne, met en oeuvre et analyse des projets/actions pour l'amélioration des parcours, en lien avec l'équipe opérationnelle du DAC et les partenaires.

**Soutient les acteurs des secteurs sociaux, médico-sociaux et sanitaires du territoire :**

- participe aux réunions professionnelles et inter-professionnelles ;
- relaye des informations permettant l'amélioration des connaissances mutuelles sur le territoire ;
- organise des soirées d'échanges de pratiques, des soirées thématiques, des soirées d'informations pour renforcer les coopérations existantes concernant l'optimisation du parcours de santé (lien ville/hôpital, filières) ;
- oriente vers les programmes de formations destinés aux professionnels médicaux, sociaux et médico-sociaux ;
- analyse et évalue l'offre de formation du territoire ;
- participe à la promotion du dispositif CPTS (*Communautés Professionnelles Territoriales de Santé*) auprès des professionnels de santé du territoire de coordination ;
- développe et promeut l'usage du Système d'Information (SI) pour la coordination des parcours : E-Parcours.

**Contribue au diagnostic territorial partagé des besoins et de l'offre :**

- identifie avec les professionnels du territoire les freins et leviers dans les parcours de soins, et les déficits dans l'offre de services du territoire ;
- analyse régulièrement les avancées du territoire et les dysfonctionnements observés ;
- rédige et soumet régulièrement à son-sa supérieur-e hiérarchique une note destinée aux décideurs et financeurs pour permettre la mise en place d'actions correctrices.

**En binôme avec la cadre coordinatrice du DAC, le-la chargé-e de mission, assure la mise en œuvre de la dynamique d'appui à la coordination auprès des professionnels mais également auprès de l'équipe de coordination.**

**RELATIONS  
PROFESSIONNELLES**

Le-la chargé-e de mission aura des relations professionnelles, sans que cette liste soit exhaustive, avec :

- les dispositifs de coordination existant sur le département (CPTS, CLS (*Contrat local de santé*), etc.) ;
- les professionnels médicaux, sociaux et médico-sociaux ;
- les services hospitaliers publics et privés, les établissements sociaux, médico-sociaux et les structures d'hospitalisation à domicile ;
- les structures d'aides, d'aide à domicile, les associations de patients ;
- les structures en lien avec l'habitat, les associations tutélaires, etc.
- les composantes et les partenaires.

**LOCALISATION DU POSTE**

Poste basé à Chartres.

Déplacements habituels sur le département de l'Eure-et-Loir.

Déplacements occasionnels sur la région Centre-Val de Loire.

**LIENS HIÉRARCHIQUES /  
LIENS FONCTIONNELS**

Liens hiérarchiques : directeur-riche en délégation du-de la président-e d'APPUI SANTE 28

Liens fonctionnels : avec les autres salariés d'APPUI SANTE 28.

COMPÉTENCES REQUISES

**Profil : Infirmier-ière Diplômé-e d'Etat ou Master en santé publique ou équivalent**

Domaine d'expertise attendu sur le poste :

Expérience de conduite de projet et capacité à travailler en mode conduite de projet.

Création de partenariat, maillage interprofessionnel et interdisciplinaire.

Recherche et traitement des données professionnelles et scientifiques.

Information, sensibilisation et formation des professionnels.

Faculté d'analyse, d'adaptation, sens de l'innovation.

Maîtrise des outils informatiques et numériques.

Capacité rédactionnelle et très bonne aptitude à la communication.

Bonne connaissance des secteurs sanitaires, médico-sociaux et sociaux du département et de la région.

Travail en équipe et intérêt pour l'interdisciplinarité.

Autonomie, polyvalence, et dynamisme.

Confidentialité et discrétion.

Permis B.

RÉMUNÉRATION

Convention collective : Convention Collective Nationale des Etablissements Privés d'hospitalisation, de soins, de cure et de garde à but non lucratif du 31 octobre 1951 (FEHAP).

**Rémunération de 2 597,09 € à 2902.97 € brut mensuel**

5 semaines de Congés Payés

3 semaines de Congés Trimestriels

Complémentaire Santé

Prévoyance Incap-Inval-décès

Prévoyance Sécurité Sociale - Mal. Mat à partir de 1 an d'ancienneté

Smartphone et véhicule de service

Durée du travail : 1 ETP 35h/semaine

Type de contrat : CDI

Modalités particulières de temps de travail liées à la mission : Travail en soirée régulier selon nécessité de service.

**Prise de fonctions : dès que possible**



**Modalités de candidatures et renseignements :**

Marilyn ROUME, directrice d'Appui Santé 28

02.46.72.04.25 - m.roume@appuisante28.fr

CV + lettre de motivation



<https://www.appuisante28.fr/>

*En fonction de l'évolution d'Appui Santé 28, tant en termes organisationnels que de missions, cette fiche de poste peut être amenée à être complétée ou modifiée pour répondre aux nouveaux besoins.*